

Félicitations vous êtes l'heureux propriétaire de la Station Sowee !

Pour bénéficier de la **prime Coup de pouce**, vous devez impérativement nous retourner cette **attestation sur l'honneur** (version papier) **datée et signée**.

Pourquoi l'attestation est obligatoire ?

Ce document permet d'attester que la Station Sowee a été installée conformément aux exigences de la Charte Coup de pouce.

Il est exigé par l'administration française dans le cadre du dispositif **des Certificats d'Economie d'Energie** régissant l'opération **Coup de pouce «piloteage connecté du chauffage pièce par pièce» dont vous bénéficiez**.

Que devez-vous faire ?

C'est très simple ! Une fois l'installation de votre Station effectuée par le professionnel, il vous suffit de :



1. Indiquer la date de l'installation de votre Station en bas de la page 2



2. Signer avec votre plus belle plume



3. Mettre le document dans l'enveloppe pré-payée prévue à cet effet



4. Ne pas oublier de la poster

Attention !

Vous devez absolument **respecter les règles suivantes pour bénéficier de la Prime** :

- La personne qui signe l'attestation **doit être celle qui a signé le devis lors de la commande**
- Ne pas raturer / rayer de mention ni ajouter d'éléments
- La date doit être **la date de l'installation de votre Station**, sans rature
- Signer au stylo
- Déposer l'enveloppe avec le document signé dans un délai de **15 JOURS après l'installation de votre Station**

Sans cela, la prime Coup de pouce qui a été déduite du prix d'achat nous sera due.

Et si vous ignorez nos relances pour obtenir cette attestation, **Sowee prélèvera le montant de cette prime**.



À noter

Vous pouvez retrouver l'attestation sur l'honneur dans votre **Espace client Sowee**, rubrique «**Contrats**».



Téléchargez l'appli Sowee

Téléchargez vite l'appli Sowee et **personnalisez votre programme de chauffage** pour profiter du pilotage.

Besoin d'aide ?



Contactez nos conseillers

Nos conseillers sont **basés en France** et sont disponibles **du lundi au samedi de 8h à 20h** (hors jours fériés).

0 806 800 444

Service gratuit
+ prix appel

Une question ?

Rendez-vous sur la FAQ www.sowee.fr/faq